



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conception du service national universel

Question écrite n° 2462

Texte de la question

M. Christophe Blanchet interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des armées, sur les engagements de M. le Président de la République lors de la campagne électorale qui a mené à son élection, et sur sa proposition de création d'un service national universel. À l'occasion de son discours à la communauté de défense, le 18 mars 2017, le Président Macron avait proposé d'instaurer un service national universel obligatoire, d'une durée d'un mois, encadré par les armées et la gendarmerie. S'adressant à toute une classe d'âge, soit six cent mille jeunes par ans, il devait intervenir dans les trois ans suivant le 18e anniversaire de chacun, ce qui permettrait à tout jeune Français d'aller à la rencontre de ses concitoyens, de faire l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine durant un mois. De plus, l'objectif était de détecter les difficultés, comme l'illettrisme, de proposer une mise à niveau scolaire si nécessaire, et d'aider ainsi les jeunes à préparer leur entrée dans la vie professionnelle comme citoyenne. Saisie de cette question, la représentation nationale a mis sur pied une mission d'information qui mène actuellement ses auditions afin d'apporter sa contribution à cette réforme sociétale qui engage l'avenir de la jeunesse de France. Parmi les pistes explorées, il est proposé de structurer ce projet autour d'une période plus longue, ou de permettre aux jeunes d'effectuer partiellement leur service dans un environnement civil plutôt qu'uniquement militaire, ce qui semble cohérent avec les objectifs parascolaires du service national. Il lui demande si elle est disposée à apporter sa contribution à ce projet, et à améliorer le texte pour aller dans le sens d'un service national universel qui serait prolongé sous un format civil après le mois de formation militaire.

Texte de la réponse

Le service national universel obligatoire voulu par le Président de la République a pour objectif de promouvoir auprès des jeunes la citoyenneté et une culture de l'engagement. Il devra notamment permettre de sensibiliser la jeunesse au rôle que jouent les armées et de diffuser les valeurs militaires et républicaines. Mais le service national pourrait comprendre d'autres objectifs et pourrait également être l'occasion d'évaluer prioritairement l'état de santé, le niveau scolaire et la maîtrise des apprentissages de base des participants. Les jeunes gens concernés pourraient recevoir de plus une formation aux gestes de premier secours. Afin de contribuer à la réflexion du Gouvernement sur ce sujet d'importance, le Premier ministre a décidé de confier conjointement une mission d'étude à l'inspection générale des finances, à l'inspection générale de la jeunesse et des sports, au contrôle général des armées, à l'inspection générale de l'éducation nationale et à l'inspection générale de l'administration. Ces organismes ont en particulier été chargés d'établir un état des lieux de l'ensemble des dispositifs existants qui ont pour vocation de favoriser l'insertion des jeunes dans la société et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Un rapport a été remis au Premier ministre. La mission d'information de l'Assemblée nationale évoquée par l'honorable parlementaire, ainsi que le rapport d'information sur le service national universel que produira le Sénat, contribueront utilement à enrichir le débat public. La secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, qui a exprimé à plusieurs reprises son attachement à l'équilibre entre les différentes dimensions du projet, n'écarte à ce stade aucune piste de réflexion et se tient prête à examiner toutes les suggestions émanant de la représentation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2462

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5219

Réponse publiée au JO le : [9 janvier 2018](#), page 161